

FACTURE N° 93869237

* E 009488 / P 010086 / L 000001

FOURNIER FLORENCE
LALTOIROIS E
LIEU DIT LE BOURG

Nous contacter :

gdc.serviceclient@avem-groupe.com

0826105453

Service 0,15 € / min
+ prix appel

46400 AUTOIRE
France

MONETIQUE COMMERÇANT

Date : 12.10.2025 Code Client : 1990235521 Référence : NT LOC-11133766 N° RUM : 1000-000001108692 N° TVA : IBAN : FR6930002015380000071281E71 Donneur d'Ordre : 1990235521 Nom : FOURNIER FLORENCE	Adresse du client facturé : FOURNIER FLORENCE LALTOIROIS E LIEU DIT LE BOURG 46400 AUTOIRE	Adresse de livraison : FOURNIER FLORENCE LALTOIROIS E LIEU DIT LE BOURG 46400 AUTOIRE
---	---	--

LOC-11133766 - Prestation du 12/10/2025 au 11/01/2026

Référence	Libellé	Unité	Quantité	Taux	Prix unitaire HT	Montant Net HT
3000144	LOCATION TPE FIXE IP	UO	1,00	20,00 %	65,52	65,52

Base TVA	Taux	Montant	Eco-participation	Copie privée	Total Net HT hors Eco-part et hors Copie privée	Total TVA	Total TTC	Net à payer EUR
65,52	20,00 %	13,10			65,52	13,10	78,62	78,62

REFERENCES REGLEMENT				
N° Client	N° Document	Date du Document	Mode Règlement	Adresse Règlement
1990235521	0093869237	12.10.2025	Prélèvement Client	AVEM 14 rue Louis Blériot, CS 10038, 35172 BRUZ CEDEX
Echéance N° 1	Date d'échéance : 31.10.2025		Montant : 78,62	Prélèvement à compter du : 03.11.2025

RIB AVEM : 13606 00105 30077117000 49 CA ILLE ET VILAINE
SWIFT : AGRIFRPP836 - IBAN : FR76 1360 6001 0530 0771 1700 049

Les marchandises fournies restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix, conformément aux termes de la loi n°85.98 du 25/01/85, article 121.

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. En cas de non-paiement dans un délai de 30 jours, toute somme due fera automatiquement courir des intérêts à un taux égal à 3 fois l'intérêt légal de la Banque de France. Conformément aux articles L 441-6 et D 441-5 du code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Cette indemnité sera facturée au réel, sur justificatifs, si les frais sont supérieurs à cette somme. Nos contrats sont révisibles, sauf modalités spécifiques, selon les conditions générales et particulières des services couverts. TVA acquittée sur les débits.